

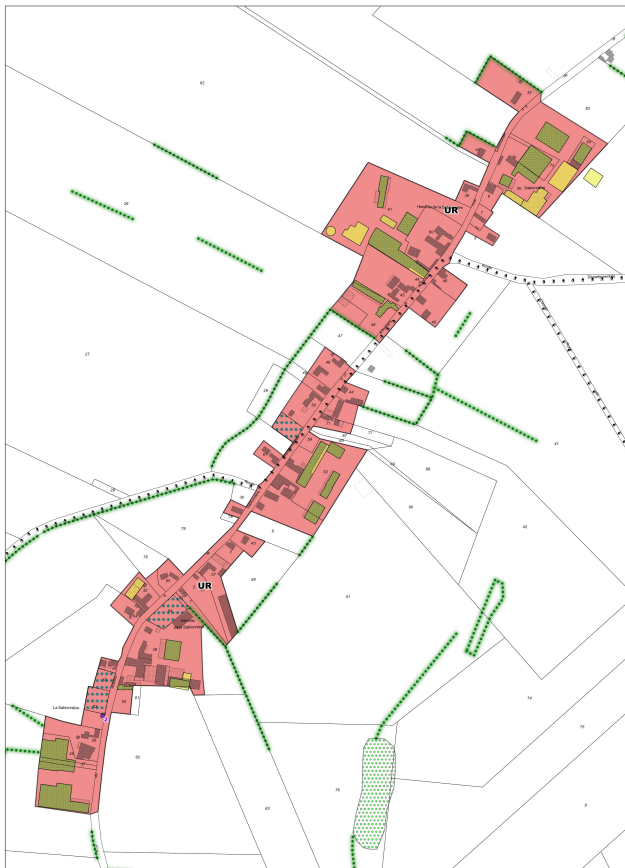
PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Trois Rivières

Le plan des zones de planification urbaine est défini par le PLU

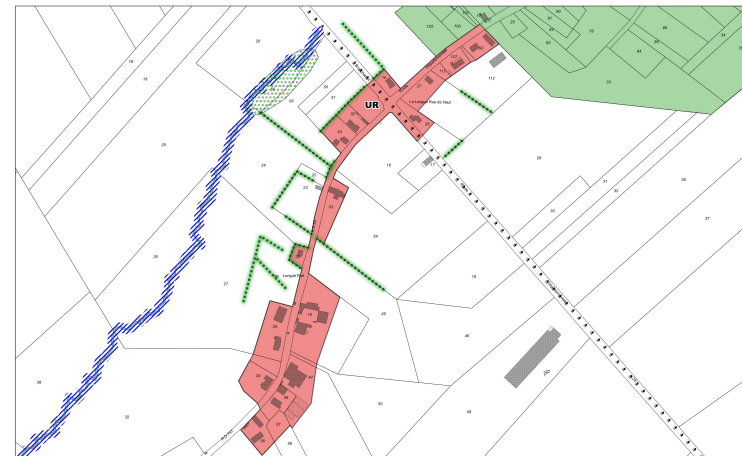
4.1. Documents graphiques

Jeantes
PLAN DE ZONAGE
 Bourg et hameaux au 1/2500ème

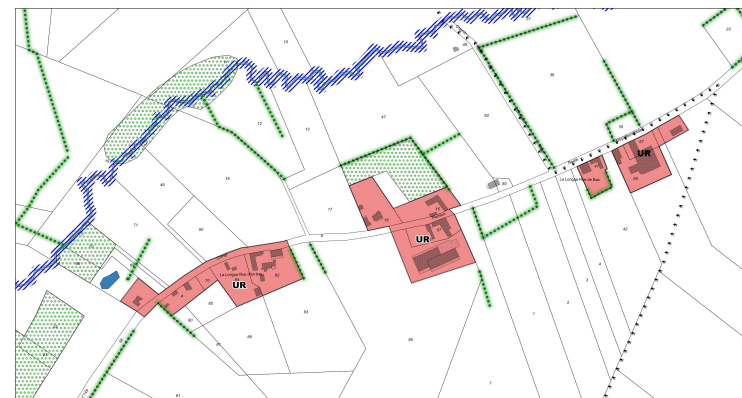
PLUi arrêté le 18/03/2025 PLUi approuvé le



La Sablonnière



La Longue Rue de Haut



La Longue Rue de Bas

Légende

Informations

- Communes
- Basins
- Cours d'eau
- Chenières inscrites au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UR: zone urbaine constructible
- A: zone agricole
- N: zone naturelle

Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Hais
- Jardins
- Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares, Etangs

Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Limitaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés

